

DANS CE CADRE	Académie :	Session :
	Examen :	Série :
	Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
	Epreuve/sous épreuve :	
	NOM :	
	(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
NE RIEN ÉCRIRE	Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
	Né(e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
	Appréciation du correcteur	
	<input type="text"/> Note :	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

REPÈRE

## Diplôme National du Brevet - Session 2014

### ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Série Professionnelle

DURÉE : 2 heures

COEFFICIENT : 2

**L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.**

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**

**Le sujet est composé de 13 pages :**

- Première partie : HISTOIRE, notée sur 13 points
- Deuxième partie : GÉOGRAPHIE, notée sur 13 points
- Troisième partie : ÉDUCATION CIVIQUE, notée sur 10 points

**Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) : 4 points**

**Le candidat doit répondre sur le sujet et veiller à ne pas oublier des questions.**

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)**

**I. QUESTIONS (7 points)**

1. En quelle année la bataille d'Alésia s'est-elle déroulée ? Entourez la bonne réponse.  
(1 point)

52 av. J.-C.

800

1598

2. Pendant quelle période le mur de Berlin a-t-il existé ? Cochez la bonne réponse.  
(1 point)

1958 - 1969

1961 - 1989

1940 - 1944

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**3.** En rédigeant un développement construit, racontez les conditions de vie des soldats dans les tranchées pendant la Première Guerre mondiale. Vous pouvez utiliser les mots et expressions suivants : souffrances physiques, souffrances morales, combats. (5 points)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

Affiche de Charles de Gaulle intitulée "A tous les Français". Elle est encadrée et présente deux drapeaux français croisés au sommet. Le titre principal est "A TOUS LES FRANÇAIS" en grandes lettres capitales. Le sous-titre est "La France a perdu une bataille! Mais la France n'a pas perdu la guerre!". Le corps du texte est composé de plusieurs paragraphes en français, expliquant que la France a capitulé mais que la guerre mondiale n'est pas terminée et que la France retrouvera sa liberté. Le message se termine par "VIVE LA FRANCE !" et la signature de Charles de Gaulle. En bas à gauche, il y a une version anglaise du message intitulée "TO ALL FRENCHMEN..". En bas à droite, il y a l'adresse de son quartier général à Londres.

**A TOUS LES FRANÇAIS**

*La France a perdu une bataille!  
Mais la France n'a pas perdu la guerre!*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu!

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-la, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but!

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en peril de mort.  
Luttons tous pour la sauver!

**VIVE LA FRANCE !**

*Ch. de Gaulle*

**GÉNÉRAL DE GAULLE**

QUARTIER - GÉNÉRAL,  
4, CARLTON GARDENS,  
LONDON, S.W.1.

**TO ALL FRENCHMEN..**

*France has lost a battle!  
But France has not lost the war!*

A handful of Government men have capitulated, giving away the country in panic, forgetting honour, handing the country to the enemy. But nothing is lost!

Nothing is lost, because this war is a world war. In the free world, immense forces have not yet been given. One day, these forces will crush the enemy. It is necessary that France, on that day, should be present at the victory. Then, she will recover her liberty and her greatness.

That is my aim, my only aim!

That is why I call all Frenchmen, wherever they may be, to join me in action, in sacrifice and in hope.

Our country is in danger of death. Let us fight for her!

**LONG LIVE FRANCE!**

GENERAL DE GAULLE  
4, CARLTON GARDENS,  
LONDON, S.W.1.

Source : L'histoire par l'image. Affiche publiée en juillet 1940.  
© Paris - Musée de l'Armée, Dist. RMN-Grand Palais/Pascal Segrette.

1. Nommez l'auteur du message délivré par cette affiche.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**2. Relevez :**

- l'année de publication de l'affiche
- la ville où a été publiée cette affiche

**3. Relevez dans le document une raison pour laquelle la France doit continuer à se battre.**

**4. À l'aide du document et de vos connaissances, citez deux exemples de résistance à l'occupant et au régime de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale sur le territoire français.**

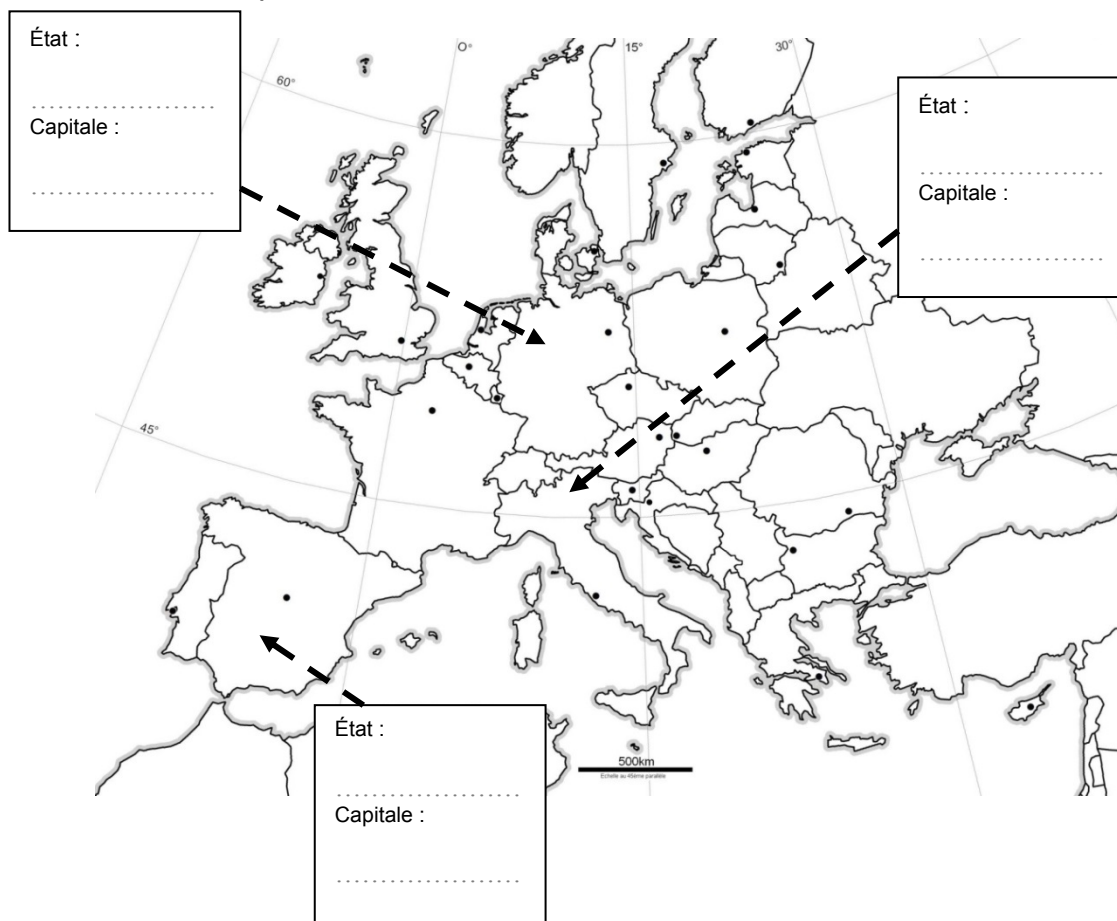
# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## DEUXIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE (13 points)

### I. QUESTIONS (6 points)

1. Sur la carte ci-dessous, localisez et nommez dans les rectangles correspondants (3 points) :

- les États suivants : Allemagne ; Italie ; Espagne.
- les capitales de ces États.



2. Parmi les propositions suivantes cochez la bonne réponse. (0,5 point).

- L'Île-de-France est une union d'États.
- L'Île-de-France est la première région économique française et la plus peuplée.
- L'Île de France est une région attrayante mais qui est mal connectée au reste du monde.

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Reliez chacune des photographies à l'espace auquel elle correspond. (1,5 point)



Vue du site de Feyzin (vallée du Rhône)



Vue de la Défense (Île-de-France)



Vue des plaines de la Beauce (Bassin parisien)



●  
Espace agricole

●  
Espace industriel

●  
Espace de services

4. Donnez un exemple qui montre l'intégration de la France dans l'Union européenne. (1point)

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (7 points)

### L'évolution de la périurbanisation en France

Le développement d'un habitat pavillonnaire(1) résidentiel en périphérie des grandes villes - dit "périurbain" - a commencé dans les années 1960. [ ]

Au total, la population périurbaine a doublé, de 5,6 à 10,2 millions d'habitants entre 1962 et 2006. Un Français sur six vit dans ce type de territoire.

Deux phénomènes ont contribué à la périurbanisation : les hausses des prix au mètre carré dans les centres villes, et la généralisation de l'utilisation de la voiture individuelle, jointe à l'amélioration du réseau routier. Ce mode de vie correspond à une aspiration forte(2) : posséder une maison individuelle et disposer d'espaces verts à proximité. [ ]

La population périurbaine est plus favorisée que la moyenne, plus souvent propriétaire, et vit dans des conditions plus favorables. [ ] En revanche, son mode de vie dépend pour beaucoup de l'automobile et elle subit les conséquences de la hausse des prix des carburants.

Louis Maurin, directeur du site Centre d'observation de la société

*Source : Centre d'observation de la société*

*Article mis en ligne le 10/02/2012, <http://www.observationsociete.fr/>*

(1) Espace composé de maisons individuelles

(2) Une aspiration forte : un grand désir.

1. Relevez dans la première phrase la définition du mot « périurbain ».



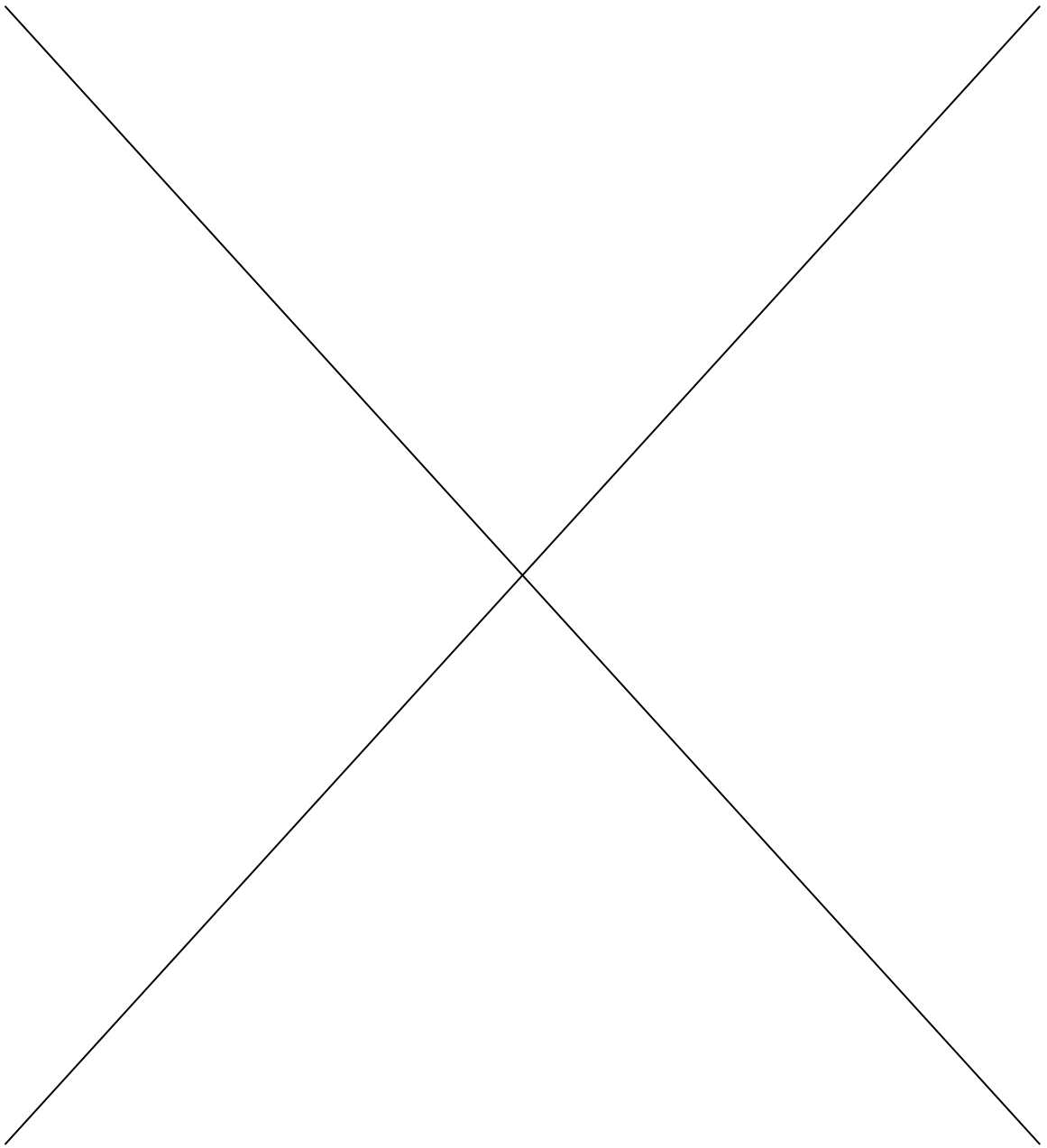
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**2.** Relevez un élément qui montre que la population périurbaine a augmenté entre 1962 et 2006.

**3.** Citez deux éléments du texte qui expliquent le développement des espaces périurbains.

**4.** Indiquez à l'aide du texte ou de vos connaissances, une conséquence négative du mode de vie périurbain.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)**

**I. QUESTIONS (5 points)**

1. En quelle année a été établi le suffrage universel masculin en France ? Entourez la bonne réponse. (1 point)

1789

1848

1905

2. Citez deux missions de la Défense nationale. (2 points)

3. Citez deux objectifs de la Journée défense et citoyenneté (JDC). (2 points)

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)**

**LA REPUBLIQUE ET LA CITOYENNETE**

PRÉAMBULE.

Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale [ ].

ARTICLE PREMIER.

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales.

[ ]

ARTICLE 2.

La langue de la République est le français.

L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.

L'hymne national est « La Marseillaise ».

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

*Extrait de la Constitution du 4 octobre 1958, révisée le 23 juillet 2008. Source : Légifrance.*

1. De quel texte fondateur de la République est extrait ce document ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

**2.** Citez deux valeurs de la République présentes dans l'article premier.

**3.** Relevez dans le document deux symboles de la République.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE